

## **Feuille d'Avis du district de Courtelary**

**Edition du 12 juillet 2019**

### **Personnel communal**

Le Conseil municipal félicite sincèrement M. Ben Leuenberger pour l'obtention de son CFC d'employé de commerce et de sa maturité commerciale. Sa moyenne de 5.3 lui permet de recevoir la mention bien. L'exécutif le remercie pour sa précieuse collaboration mais aussi pour ses compétences et sa bonne humeur. Il lui souhaite le meilleur pour son avenir tant sur le plan professionnel que personnel.

Dès le mois d'août 2019, Mme Esther Tricot de Corgémont débutera son apprentissage au sein de l'administration communale. Le Conseil municipal lui souhaite d'ores et déjà plein succès et beaucoup de plaisir dans cette nouvelle étape de sa vie.

### **Fête du 1er août 2019**

C'est le mercredi 31 juillet 2019 que l'exécutif donne rendez-vous aux citoyennes et citoyens de Villeret sur la Place du marché de Saint-Imier pour les festivités de la fête nationale, organisées conjointement avec la commune de Saint-Imier. Comme depuis de nombreuses années l'organisation de la manifestation a été confiée à l'Ecole suisse des sports de neige de St-Imier. Pour les détails de la manifestation, veuillez vous référer au communiqué officiel qui sera publié ces prochains jours.

### **Rénovation du collège**

Après les diverses activités de la fin d'année scolaire, les travaux de réfection du collège ont débuté ce lundi. Ils se dérouleront jusqu'en juillet 2020 et permettront aux élèves et enseignants de retrouver un collège flambant neuf, répondant aux normes en vigueur tout en bénéficiant également de moyens pédagogiques modernes.

### **Inondations dans le Val-de-Ruz**

Le Conseil municipal a décidé de verser un don de CHF 500.- à la Chaîne du Bonheur en faveur des sinistrés des Communes de Villiers et Dombresson. De nombreux habitants ont tout perdu et il faudra de longs mois pour reconstruire tout ou partie des constructions et routes emportées par ces intempéries exceptionnelles. Ces événements resteront gravés dans les mémoires de tous les habitants des villages sinistrés. Le Conseil municipal adresse un message d'encouragement au Conseil communal de la commune de Val-de-Ruz ainsi qu'à toutes les personnes touchées par cette catastrophe naturelle.

### **Ça me dit marche**

23 participants, dont le Conseil municipal incorpore, ont pris part à la 1ère édition à Villeret de « Ça me dit marche » le 6 juillet 2019. M. Lemaître, conseiller municipal et organisateur de la manifestation, a emmené les promeneurs, de Villeret à la source de la Doux, pour ensuite revenir sur les Pâturages de Villeret où un apéritif a été servi à tous les randonneurs. Cette activité physique matinale est organisée conjointement avec

l'Office du sport du canton de Berne. M. Luka Anthonioz, collaborateur dudit service a accompagné ces sportifs tout au long de la manifestation. Le succès de cette promenade incitera sans doute l'exécutif à renouveler cette expérience l'année prochaine.



### **Analyse de l'eau**

Le rapport d'analyse réalisé par RuferLab suite à notre prélèvement du 24 juin 2019 à la Rue des Longines 6 a donné les résultats suivants : Température mesurée in-situ : 11.8°C ; Escherichia coli / germe(s)/100ml : 0 ; Entérocoques / germe(s)/100ml : 0 ; Germes aérobies / germe(s)/ml : 0. Dans le réseau, une eau est considérée comme potable au point de vue bactériologique lorsqu'elle ne contient ni Escherichia coli, ni Entérocoques dans 100 ml et moins de 300 germes aérobies par ml.

### **Fermeture de l'administration communale**

Nous vous rappelons que l'administration communale sera fermée du lundi 22 juillet au vendredi 2 août 2019. Le Conseil municipal souhaite à toutes et tous, un bel été ensoleillé et de belles vacances !

Conseil municipal

Villeret, le 8 juillet 2019